

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de Bassevelle
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL N° 2021/07
DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

Sous la présidence de M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le lundi 13 décembre 2021 à 18 heures au foyer communal, mairie annexe.

Conseillers présents : Mme Pascale VIVIER, MM. Jean-Luc COURTOIS, Franck SAUTET, Denis VAN LANDEGHEM, René COCHON, Marc PORFAL, Mme Adeline DÉTIS, MM. Thierry RICHARD, Dominique PARDON.

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : néant

Conseiller absent excusé : M. Rémy SONNETTE

Secrétaire de séance : M. Thierry RICHARD

Le compte-rendu de la séance de conseil municipal du lundi 22 novembre 2021 rédigé par M. Rémy SONNETTE donne lieu à aucune observation.

I/Délibérations diverses

1-Décision modificative n°2 du budget 2021

Délibération 46/2021 : Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accepte la décision modificative n°2 du budget 2021.

Articles	Chapitres	Montants
615221 (entretien et réparations bâtiments publics)	011 (charges à caractère général)	- 6 000,00 €
739211 (attribution de compensation)	014 (atténuations de produits)	+ 6 000,00 €

II/Contrat rural n°4, opération n°1 : avancement des travaux (délibération n° 32/2020 du 29 juin 2020)

Suite à la convocation du 13 décembre 2021 M. le maire fait lecture du compte-rendu des travaux :

- Lot 1 (couverture/charpente) de la SARL A.J.C. BÂTIMENT - 2 les Pierries 77510 Verdelot sont terminés,
- Lot 2 (menuiserie) de la SARL DAVID ET FILS - 1 route de Charly-sur-Marne BP 18 02310 Villiers-Saint-Denis est bloqué en attente de matières premières
- Lot 3 (maçonnerie) de la S.A.S. CHATIGNOUX - 4 rue des Papillons ZA la Motte 10280 Fontaine-les-Grès doit finir le rejointoiement des briques et continuer placo/doublage/isolation du grenier de la mairie.

III/Informations des commissions communales

1-Commission des travaux, voirie, bâtiments, développement durable et sécurité

M. le maire, président de la commission, fait le point et demande avis aux conseillers :

-Pour l'abattage d'arbres, ancienne rue Bellot ou ancien chemin Belle-eau au Petit Villiers, M. le maire et MM. René COCHON, Jean-Luc COURTOIS, Laurent SAINT, Olivier LEBOCQ (OLIVIER PAYSAGES) 540 rue de la mairie 77750 Bassevelle se sont rendus sur place, afin de trouver la meilleure solution pour que les arbres tombent dans la propriété de M. Sébastien HENRY, avec son accord, pour faciliter le travail de OLIVIER PAYSAGES. Le conseil municipal retient le devis DE2162 du 13 décembre 2021 pour un montant de 1 000,00 €HT/TTC 1 200,00 €.

-Nouvelles propositions : Pour limiter les coûts de la prestation les 3 arbres à l'entrée du ru Bellot tomberont dans la propriété de M. Sébastien HENRY

Les 3 arbres à l'extrémité du ru Bellot tomberont avec l'accord de M. René COCHON dans sa parcelle limitrophe après moisson dans de meilleures conditions reste à évaluer le coût.

-Nous avons constaté ensuite le besoin d'une taille de l'érable argenté et du Ginkgo-biloba, vu leurs ampleurs, ils bouchent les gouttières du foyer communal (mairie-annexe). Le conseil municipal retient le devis DE2164 de OLIVIER PAYSAGES du 13 décembre 2021 pour un montant de 460,00 €HT/TTC 552,00 €.

2-Commission des affaires scolaires, périscolaires et de la jeunesse

-Arbre de Noël à Bassevelle le 11 décembre 2021 : Samedi 11 décembre 2021, le conseil municipal a organisé le Noël communal. Un joli spectacle a enthousiasmé les enfants. L'auditoire a ensuite entonné une chanson pour appeler le Père Noël. Un à un les enfants de la naissance à 10 ans ont reçu leur cadeau. Une agréable matinée récréative dans la joie et la bonne humeur.

3-Commission des fêtes et cérémonies, loisirs, sports et relations avec les associations

-Le bulletin municipal n° 39 est en cours de réalisation et sera distribué courant janvier 2022.

IV/Comptes-rendus des réunions des syndicats intercommunaux

-M. le maire, délégué titulaire à la communauté agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB), a assisté à la réunion du 9 décembre 2021, le compte-rendu vous sera communiqué.

V/Informations du maire

M. le maire fait part du dossier en cours :

- Une demande d'avis préalable obligatoire a été envoyé au centre de gestion (comité technique) en septembre, suite à la demande personnelle de Mme Christine KINZIGER, adjoint administrative principale de 2^{ème} classe, secrétaire de mairie, souhaitant une réduction de son temps de travail (29/35^{ème} hebdomadaire), pour un emploi non complet de 15/35^{ème} hebdomadaire à partir du 1^{er} janvier 2022. Le centre de gestion a rendu un avis favorable à cette demande le 19 octobre 2021.

-Suite à la délibération n° 34/2021 du 27 septembre 2021 concernant la création de deux emplois, au 1^{er} janvier 2022, Mme Christine KINZIGER, occupera cet emploi à temps non complet de 15/35^{ème} hebdomadaire.

-Par Arrêté du maire n°2021/033 le 7 décembre 2021, au 1^{er} janvier 2022, Mme Adeline DÉTIS sera nommée en qualité d'adjoint administratif stagiaire, secrétaire de mairie, durant une année à temps non complet à raison de 14/35^{ème}

-Par le reçu d'une lettre recommandée AR adressée à la mairie de Basseville, Mme Adeline DÉTIS démissionne de son poste de conseillère municipale et de membre du CCAS à partir du 1^{er} janvier 2022.

-Remboursement Groupama

Suite à la tempête Aurore du 20/21 octobre 2021 occasionnant des dégâts sur la toiture de l'église.

La SARL A.J.C Bâtiment, 2 les Pierries 77510 Verdolot a effectué le travail le 29 octobre 2021 pour une facture de 2 037,60 € TTC, Groupama (notre assureur) qui retient une franchise de 500€, a remboursé 1 537,60 € .

-**Institut supérieur des Élus** organisme de formation agréée par le Ministère de l'Intérieur propose une prise en charge par le DIF Élu, géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, une journée de formation sur un thème parmi les 10 proposés.

-**L'éclairage public**, M. Dominique PARDON souhaite que soit harmonisé et respecté les horaires de l'éclairage public sur notre commune. En accord avec la BIR, qui doit procéder au changement de l'armoire ENEDIS, rue de la mairie D55^E délibération n°36/2021, elle veillera pour le respect des horaires dans notre commune.

-**La covid 19** sévit toujours, après le masque, le test PCR et le pass sanitaire. Il est déconseillé de faire : buffet, cocktail ou pot pour les fêtes de fin d'année et les vœux des mairies. Le conseil municipal pense à faire les vœux le vendredi 28 janvier 2022, en appliquant les règles sanitaires en vigueur.

-**Le sel** pour le déneigement a été livré au centre de la Ferté-sous-Jouarre par le département.

Suivant le besoin des communes, elles pourront en prendre possession chaque mardi matin : un chargeur est prévu

-**Organisation par le Parquet du tribunal judiciaire de Meaux** d'une journée d'échanges le jeudi 24 mars 2022 avec les maires du Nord Seine-et-Marne concernant les infractions en matière d'urbanisme.

VI/Questions diverses

La séance est levée à 19h00



Fait à Basseville, le 16 décembre 2021
Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM

PS : Vos éventuelles observations sont à faire parvenir en mairie par écrit avant le 20 décembre 2021

ÉMARGEMENT

Pascale VIVIER	Jean-Luc COURTOIS	René COCHON	Marc PORFAL	Rémy SONNETTE
Franck SAUTET	Denis VAN LANDEGHEM	Adeline DÉTIS	Thierry RICHARD	Dominique PARDON